VENTES A L'ENCAN.

Stoudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE.

Nos 627 et 629 rue Gongrès entre les rues Royale et Chartres.

Succession de Sarah Ann Brown, femme de Michel J. Grace et John Joseph Grace.

No 63,140—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur.—JEUDI le 20 décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 27 octobre 1900 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville dans le Faubourg Washington, dans l'ilet borné par les rues Le Sée (maintenant Chartres), Congrès, Casaréro (maintenant Royale) et Indépendence, désigné par le No 28 sur un plan par A. D'Hémécourt, voyer le dix septième jour de janvier 1848 et déposé dans le bureau de Chas Boudousquié, alors un notaire en cette ville, ayant en mesure américaine 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue Congrès par 98 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent le cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant quatre chambres, hangar, citerne, allée sur chaque côté, tout en bonne condition à proximité des chars électriques.

Conditions—Une moitié au plus comptant, balance en un et deux ans, avec ligne et privilège du vendeur, billets portant 8 0[0 d'intérêt et toutes les clauses de sécurité. L'acquéreur devant assurer la propriété pour le montant entier des billets et délivrer la police au porteur des billets.

Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant Chas G. Gill, N. P.

W. Mel. Fayssoux, notaire.

20 nov—No 2 —déc 2 9 16 30

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Ignace Xavier Strobel.

No 63,311—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, 13 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 7 novembre 1900, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 7me District, dans l'ilet No 243 borné par les rues Dublin, Septième, Madison et Cohn, mesurant 30[pieds de face sur la rue Dublin, la même profondeur dans le fond, le divisant de la balance de l'ilet et 176 pieds de face sur chaque rue Septième et Cohn.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance s'il y en a, en un an portant 5 pour cent d'intérêt et toutes autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication et assumer les taxes de 1901.

Acte de vente et tous les timbres de revenu sont frais de l'acquéreur, pardevant Fred Zergel Esq notaire.

Fred L. Zergel, notaire.

11 nov—11 18 25 — déc 2 9 13

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple Désirable.

No 1015 Avenue Lafayette.

Entre les rues St Claude et Bemparts.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. C. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, 1er décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement en partage rendu par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A le 8 novembre 1900, et signé le 14 novembre 1900, dans l'affaire de Mme Ellen Donnelly, Rec., Joseph Barahan, exécuteur et agent substitué, vs Mme Mary Donnelly French, ou ses héritiers, No 63 096 du dossier de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage simple couvert en ardoises, délabré et bien situé, No 1015 avenue Lafayette entre les rues St-Claude et Bemparts contenant corridor, galerie de côté, 3 chambres, office et cuisine, hangars, citerne et cour sur derrière. Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le 7e Cinquième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette, les rues Bemparts, St Claude et Port, mesurant 26 pieds de face sur l'avenue Lafayette par 110 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Tout en bonne condition.

Conditions—Une moitié en plus, sur le tout, comptant, la balance en un an et deux ans de crédit, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses de sécurité usuelles, un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.

Acte de vente, y compris les timbres du revenu intérieur, pardevant Fred Zergel, Esq., N. P., aux frais de l'acquéreur.

17nov—17 25—déc 2 9 16 18

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en partage de propriétés foncières d'Alger

Dans le voisinage de la Grande Calle de Desèchement de la Marine

Dans l'affaire de Thomas E. Glancey et als. vs Michael Glancey et als.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E—No 61,272.

EN VERTU d'un jugement rendu le 11 juin 1900, et signé le 25 juin 1900, l'Hon. Geo H. Théard, juge, et plus tard, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, ledit ordre daté et signé le 25 octobre 1900 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, MARDI, le 4 décembre 1900, à midi, la propriété suivante:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 5 de l'ilet No 102 borné par l'avenue Webster, les rues Wagner (autrefois Washington) Elisa et Eveline, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Webster, 129 pieds de profondeur sur la ligne séparant du lot No 4 et 128 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la ligne séparant du lot No 6.

2° La propriété rue dans un et à trois certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, désignés par les Nos 1, 2 et 24 de l'ilet No 102, bornés par l'avenue Webster, les rues Wagner (autrefois Washington), Elisa et Eveline, lot No 1 formant l'enceignure de l'avenue Webster et de la rue Elisa et mesurant 31 pieds 9 pouces de face à l'avenue Webster sur 129 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur et façade à la rue Elisa, et 129 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté, le séparant du lot No 2, Lot No 2, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Webster et une profondeur de 129 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté contigu au lot No 1 et 129 pieds 4 pouces et 1 ligne sur la ligne le séparant entre les lots Nos 2 et 3. Lot No 24 formant l'enceignure de la rue Wagner (autrefois Washington) et la rue Elisa et mesurant 31 pieds 9 pouces de façade à la rue Washington, la même largeur dans le fond sur 129 pieds 4 pouces et 1 ligne de profondeur et façade à la rue Elisa et 129 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 3. La propriété douzième mentionnée ci-dessus rendue sujette au droit d'usufruit de Mme Owen Glancey.

Conditions—Une moitié en plus comptant à l'option de l'acquéreur du tiers acquis, la portion de crédit, si y en a, en billets d'un et deux ans après date, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de l'option de la vente jusqu'au paiement et garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur ou les acquéreurs devant payer pour l'acte de vente incluant les timbres du revenu, pardevant Robert J. McCaffery, notaire, et devant payer les taxes de l'année courante et de faire un dépôt de 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication avec J. L. Onorato, courtier et encanteur de propriétés foncières, 863 rue Bourgogne. Les plans à la Bourse.

20 oct—20 21—nov 4 11 18 25—déc 2 3 4

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

MARDI, 27 NOVEMBRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage

DE

Propriétés de choix, de valeur et rémunératives du Deuxième District

No 2027 rue Dumaine.

Nos 2323-2327 rue Dumaine.

Nos 2323-2325 rue Ste-Anne.

Nos 814-816 rue Tonti.

Nos 818-820 rue Tonti.

Nos 822-824 rue Tonti.

Nos 2328-2330 rue Ste-Anne.

Nos 2401-2403 rue Dumaine coin Tonti.

No 2549 rue Dumaine et No 902 rue Dorgenois, au coin.

No 910 rue Dorgenois.

Veuve Daniel Becker et ms vs F. J. A. Becker.

Dossier No 63 257 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 707 rue Commune.—MARDI, 27 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé en cour ouverte le 23 d'octobre 1900, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la de la susdite Cour, et dans l'affaire ci-dessus intitulée, à l'enchère publique, sera vendu les propriétés ci après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 255 borné par les rues Dumaine, St Philippe, Prieur et Johnson, lequel lot est désigné par le No 65 sur un plan de L. B. Pilié, voyer, annexé à un acte de M. V. Déjan, notaire, daté le 22 juillet 1882 et commencé à une distance de 81 de l'enceignure de la rue Johnson et mesurant 19' 4" 1" de face à la rue Dumaine 47' 0" 2" de largeur sur la ligne du fond, 106' 6" 7" lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 66 et 112' 10" 7" sur l'autre ligne de division, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2027 rue Dumaine. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant galerie sur le devant, quelque trois chambres, hangar, citerne etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district, ilet No 294 borné par les rues Dumaine St Philippe Miro et Tonti, lequel lot commence à une distance de 168' de l'enceignure de la rue Miro et mesurant 33' de face sur la rue Dumaine par 136' 6" 2" de profondeur et est désigné par le lettre A sur un devis par Edgar Pilié, voyer, daté le 15 août 1900, annexé à un acte de M. C. Scoisi, notaire daté le 5 octobre 1900, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 2323 et 2325 Dumaine, étant la moitié la plus près de la rue Tonti d'une portion de terre acquise par F. A. Sizer de F. A. Sizer Jr. par acte de M. T. Ducros, daté le 12 juin 1885. Enr. B. T., livre 123 p. 243.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citerne, etc., allées sur les côtés et banquette pavée.

3° Un certain lot de terre situé dans le même District l'ilet No 295 borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Miro et Tonti, lequel lot mesurant 33' de face à la rue Ste Anne sur 116' de profondeur et est désigné par le No 4 sur un devis de Basin et Roche, daté le 20 avril 1849 déposé dans le bureau de O. De Armas, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désigné par les Nos 2323 et 2325 rue Ste Anne.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citerne, etc., allées sur les côtés et banquette pavée.

4° Un certain lot de terre situé dans le même District l'ilet mentionné et mesurant 30' 9" de face à la rue Tonti 30' 7" 7" de largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 148' 10" et 1 1[2" et est désigné par le No 24 sur le même plan de Basin et Roche, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 814 et 816 rue Tonti, acquis par F. A. Sizer de veuve O. Guérin, par acte de A. Barnett, daté le 20 mai 1864, Enr. B. T. livre 68, p. 104.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citernes, etc.

5° Une certaine portion de terre située dans le même district et l'ilet susmentionnés, mesurant 30' 9" de face à la rue Tonti 30' 7" 7" de largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 148' 10" et 1 1[2" et est désigné par le No 25, sur le même devis de Basin et Roche ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 818 et 820 rue Tonti, acquis par F. A. Sizer de Michel Bilignome par acte de Edward Barnett, daté le 2 décembre 1864 Enr. B. T., livre 94 p. 356. Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citerne etc.

6° Une certaine portion de terre située dans le même district et l'ilet susmentionnés mesurant 30' 9" de face sur la rue Tonti, 30' 7" 6" de largeur sur la ligne du fond et 148' 10" 1 1[2" de profondeur et est désigné par le No 26 sur le même devis de Basin et Roche, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 822 et 824 rue Tonti acquis par F. A. Sizer de A. Cartier, par acte de Phil. Lacoste, daté le 16 mai 1857, Enr. B. T. livre 72, p. 149.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté deux chambres, cuisine et cabinet, hangars, citernes, etc., allées sur les côtés et banquette pavée.

7° Un certain lot de terre situé dans le même district, ilet No 296, borné par les rues Ste Anne, Orléans, Tonti et Miro lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Ste Anne sur 86' 6" 2" de profondeur vers la droite, et 66' 8" 3" de profondeur vers la gauche et est désigné par le No 11 sur un devis de J. Communy, daté le 15 Sept 1844, déposé dans le bureau de P. F. Labarre, et sur un autre devis de A. Castaing, daté le 5 Déc. 1849, déposé dans le bureau de A. Ducatel, comme devis 12 du livre des devis No 4, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 2328 et 2330 rue Ste Anne, acquis par F. A. Sizer de M. Scholl par acte de M. T. Ducros, daté le 10 Déc. 1873, Enr. B. T., livre 104 p 176. Les améliorations consistent en un cottage en bois contenant deux grandes chambres, galerie et deux cabinets, hangars, citernes, etc.

8° Un certain lot de terre situé dans le même district, ilet No 313, borné par les rues Dumaine, Tonti, St Philippe et Rocheblave, lequel lot forme l'enceignure des rues Dumaine et Tonti et mesurant 40' de face sur la rue Dumaine, par 97' 5" 4" de profondeur et face sur la rue Tonti, d'après un devis d'Edgar Pilié daté le 31 juillet 1900, annexé à un acte de M. C. Scoisi, daté le 8 octobre 1900 ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 2401 et 2403 rue Dumaine, acquis par F. A. Sizer de veuve et héritiers de C. Rebenack, par acte de M. T. Ducros daté le 2 août 1889, Enr. B. T. Livre 131, p. 12 Les améliorations consistent en un cottage double en bois, contenant de chaque côté quatre chambres et cabinet, hangars, citerne etc.

9° Un certain lot de terre, situé dans le même district, ilet No 322 borné par les rue Dorgenois, Dumaine, Rocheblave et St Philippe, lequel lot forme l'enceignure des rues Dorgenois et Dumaine et mesurant 42' 0" 6" de face sur la rue Dorgenois par 89' 6" de profondeur et face sur la rue Dumaine et est désigné par la lettre B sur un devis de Edgar Pilié, voyer, daté le 31 juillet 1900, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 902 rue Dorgenois et par le No 2549 rue Dumaine, étant une partie de la propriété acquise par F. A. Sizer de Jules Lemaizé par acte de M. T. Ducros, daté le 2 Oct. 1889, Enr. B. T., livre 132, p. 113.

Les améliorations consistent en une jolie résidence en bois avec mansarde, couverte en ardoises, contenant grand salon double, grand vestibule, belle salle à manger, et quelque quatre autres chambres dans la mansarde sont deux chambres joli, balcon dans la cour est une grande écurie, hangar, dépendances citerne de bon puits. La cour est embellie de bosquets de fleurs et de pavages pavés.

10° Un certain lot de terre dans le même District et ilet, commençant à une distance de 42' 0" 6" de l'enceignure Dumaine, et mesurant 59' 7" 2 1[2" de face à la rue Dorgenois sur 89' 6" de profondeur; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 910 rue Dorgenois, étant une portion de la propriété acquise par F. A. Sizer de Jules Lemaizé par acte de M. T. Ducros, daté le 2 oct. 1889, Enr. B. T livre 132, p. 113.

Les améliorations No 910 rue Dorgenois comprennent un joli cottage simple en bois, couvert en ardoises, contenant trois chambres, hangar, citerne etc.

Termes et conditions—La moitié en plus comptant et la balance en un an et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisés en paiements égaux, représentés par des billets en des montants donnant satisfaction à l'intérêt des parties, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement garantis par privilège de vendeur et hypothèques spéciales les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et devant transférer la police aux porteurs des billets, acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans estimation, avec 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour enforcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, les vendeurs devant payer toutes les taxes incluant les taxes de 1900 les acquéreurs n'ayant droit aux loyers seulement de et après le passage des actes de vente et le paiement du 10 pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Chas. F. Bouis, notaire, aux frais des acquéreurs incluant les timbres du revenu intérieur.

Chas. F. Claiborne, avocat.

27 oct—27 28—Novem 4 11 18 25 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, LE 18 DECEMBRE

No 2206 Avenue Esplanade.

Propriété du Second District.

PAR LOUIS A. RICHARDS Encanteur—Bureau 707 rue Commune, MARDI, le 18 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre issu et daté signé le 14 novembre 1900 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée succession de Edouard Laine, No 62,172 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 290 borné par les rues Esplanade, Miro, Tonti et Quartier et désigné par la lettre "B" sur un devis fait par George de Armas, voyer, daté le 5 novembre 1900, lequel lot d'après le dit devis, commence à une distance de 5' 7" de l'enceignure des rues Miro et Esplanade et mesurant en mesure américaine 33' 8" de face sur la rue Esplanade 31' 7" de largeur dans le fond, par une profondeur de 162' 11" 2" sur une ligne oblique à la ligne près de la rue Tonti et 174' 2" 4" de profondeur de l'autre côté le plus près de la rue Miro.

Les améliorations comprennent un certain cottage en bois contenant quelque quatre chambres, hangar, puits, etc., banquette pavée.

Termes et conditions—Une moitié en plus, en tout comptant, balance s'il y en a en un an par billets portant huit pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement. Dix pour cent du prix de l'achat requis au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu des E. U. pardevant Fred. Zergel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Cunningham et Cunningham, avocats.

17 nov—17 18 25—déc 2 9 13 17 18

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James M. Walsh.

No 63,361—De la Cour Civile de District Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune—MARDI le 27 novembre 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C signé le 8 novembre 1900, à moi adressé, je procéderai de vendre à l'enchère publique au plus haut enchérisseur.

Une montre en or.

2 billets à recevoir, signés par Martin Bagley pour la somme de $4 316 20 chaque payable à l'ordre de James M. Walsh, 3 et 4 ans après date avec 8 0[0 d'intérêt et par après maturité.

Conditions—Comptant.

N. R. Roberts avocat.

13nov—13 20 27

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Marie Avelina Lang, femme décédée d'Alfred Foubede— vs 60 333 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER Placide J. Spear, encanteur, bureau 823 rue de la Commune—MERCREDI, le 28 novembre 1900 à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, A LA LUE BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 24 octobre 1900 pour le compte de ladite succession.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville, dans l'ilet 422 borné par les rues Salcedo, Canal, Lopez et Donaine, le dit lot mesurant 25 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue de la Donaine sur une profondeur de 106 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage relevé de la rue connu par le numéro municipal 3108 rue de la Donaine Termes et conditions—Comptant sur adjudication. Acte de vente, y compris les timbres de revenu des Etats-Unis, pardevant Jules F. Mennier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Jérôme Mennier, avocat.

28 oct—28—nov 4 11 18 25 28

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE COTTAGE DOUBLE

BIEN BATI,

Nos 1014 ET 1016 RUE MIRO,

Entre les rues St-Philippe et Ursulines.

Succession de Mme Charlotte Hespe.

No 63,072—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau, No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 27 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, daté 23 octobre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le cottage double en bois bien bâti Nos 1014 et 1016 rue Miro entre les rues St Philippe et Ursulines, contenant de chaque côté quatre chambres, office, citerne et hangar et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Ursulines, Galvez et Miro désigné par le No 8 sur un devis déposé avec E. G. Gottschalk, ancien notaire, comme devis No 15, ledit lot mesurant d'après ledit devis 30 pieds 10 pouces et 3 lignes de face sur la rue Miro, 30 pieds 9 pouces 5 1[3 lignes de largeur dans le fond et 132 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La maison est en bon état, à proximité des écoles, marchés, lignes de chars et est un placement de bon rapport.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur payant les taxes de l'année 1900, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, pardevant Edward Dinkelspiel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

27 oct—27 28—nov 4 11 18 25 à date.

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'AMANDA ROCA, femme de GEO. L. HOCK.

No 60,699—Cour Civile de District pour la Par lsse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MERCREDI, 26 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A daté le 19 novembre 1900 dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La moitié indivise de trois lots situés dans la Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 132, bornés par les rues Toulous St Louis, N. Liberté (anciennement Trémé) et Franklin, un desdits lots forme l'enceignure des rues Toulouse et Franklin et mesurant 28 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Franklin et est désigné par le No 1, sur un plan par L. Sorgi daté le 4 février 1845 et déposé dans le bureau de P. Lacoste, anciennement notaire, sous le No 5 du livre de plans No 5, les deux autres lots mesurant chacun 28 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur cent pieds de profondeur et sont désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan de L. Pitre daté le 20 février 1845 déposé dans le bureau de L. T. Cairo, anciennement notaire, comme plan No 50 du livre de plans No 5.

2° Quatre certains lots de terre situés dans le même District et il y contigus et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, sur un plan de J. N. De Pouilly, daté le 14 août 1851 déposé dans le bureau de B. Phillips, ancien notaire et mesurant comme suit:

Le No 1 forme l'enceignure des rues Toulouse et N. Liberté et mesure 19 pieds 10 pouces de face sur la rue Toulouse par 73 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur; lot No 2 mesurant 16 pieds 9 pouces de face sur la rue N. Liberté; lot No 3 mesurant 16 pieds 8 pouces de face sur la rue Toulouse par 73 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur; lot No 3 mesurant 16 pieds 9 pouces de face sur la rue Toulouse par 77 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur, et lot No 4 est séparé des lots Nos 12 et 3 par une allée commune et mesurant 21 pieds 11 pouces 3 lignes de face sur la rue N. Liberté par 53 pieds 3 pouces de profondeur.

3° La moitié indivise d'un lot de terre, situé dans le même district, dans l'ilet No 133 borné par les rues Franklin N. Liberté (anciennement Trémé), Promenade Carondelet et Toulouse, lequel lot forme l'enceignure des rues Franklin et Promenade Carondelet et mesurant 43 pieds 6 pouces de face à la rue Franklin, 100 pieds 4 pouces de profondeur et face sur la Promenade Carondelet et 37 pieds 8 pouces de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 8.

4° La moitié indivise d'un autre lot de terre situé dans le même ilet, le dit lot forme l'enceignure des rues Franklin et Toulouse et est désigné par le No 2 et mesurant 42 pieds de face sur la rue Franklin sur 100 pieds de profondeur et face sur la rue Toulouse plus ou moins.

5° La moitié indivise de deux lots et la portion d'un autre lot de terre, situés dans le même District dans l'ilet No 152 borné par la rue Toulouse, Promenade Carondelet, Marais et N. Liberté (anciennement Trémé) lesquels deux lots sont désignés par les Nos 9 et 10 et mesurant comme suit: Lot No 9 mesurant 44 pieds de face sur la rue Toulouse, 72 pieds 10 pouces et 4 lignes de face sur la rue N. Liberté 68 pieds 2 pouces sur la Promenade Carondelet; lot No 10 mesurant 48 pieds de face sur la rue Toulouse 70 pieds 1 pouce 4 lignes sur le côté de la ligne du lot No 9, 48 pieds 2 pouces de face sur la Promenade Carondelet et 65 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne de côté du lot No 11 et la portion du lot mesurant 24 pieds de face sur chaque rue Toulouse et Promenade Carondelet et 65 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur étant la moitié le plus près de la rue N. Liberté du lot No 11 la balance du lot No 11—étant maintenant et actuellement appartenant à B. Saloy tous les dits mesurements étant mesures françaises.

6° La moitié indivise de six lots de terre situés dans le même district, dans l'ilet No 153 borné par les rues N. Liberté (anciennement Trémé), Marais, Toulouse et St Louis, quatre des dits lots sont désignés par les lettres A et B et les chiffres 1 et 2 sur un plan par J. N. DePouilly, daté le 3 novembre 1843 et mesurant comme suit. Lot A mesurant 27 pieds 6 pouces de face sur la rue N. Liberté par 83 pieds 2 pouces 4 lignes. Lot B mesurant 27 pieds de face sur la rue N. Liberté par 83 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur. Lot No 1 forme l'enceignure des rues Nord Liberté et Toulouse, et mesurant 25 pieds 3 pouces de face à la rue N. Liberté, par 83 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur et faisant face à la rue Toulouse, et lot No 2 mesurant 19 pieds 1 pouce de face sur la rue Toulouse par 63 pieds 9 pouces de profondeur, et les deux autres lots sont désignés comme suit, un par le No 1 sur un plan par J. Pilié daté le 23 novembre 1841, et mesurant 26 pieds de face sur la rue N. Liberté par 102 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur et le dernier lot est désigné par le No 27, sur un plan par J. Pilié, daté le 14 avril 1829, et mesurant en mesure française 50 pieds de face sur la rue N. Liberté par 120 pieds de profondeur.

LE TOUT DES 8 X PROPRIÉTÉS CI-DESSUS DÉCRITES DEVANT ETRE VENDU EN BLOC.

7° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 153 borné par les rues N. Liberté, Franklin, Toulouse et la Promenade Carondelet lesquels lots mesurant 81 pieds 10 pouces 2 lignes de face sur la rue N. Liberté, 83 pieds 3 pouces 4 lignes de face sur la rue Toulouse, 53 pieds 5 pouces 5 lignes de face sur la Promenade Carondelet et 86 pieds de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations sur lesdits lots consistent seulement des bâtisses qui s'y trouvent, mais toutes les machines, bouilloires, outils, etc. fixés par le à la scierie et manufacture de portes et fenêtres sont la propriété de L. Hote et Cie et ne font point partie des dits lots, ou des améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—L'acquéreur devant retenir assez mains du prix d'achat au montant suffisant pour payer et pour assurer, de payer les billets à recevoir suivants.

Du prix de six propriétés premièrement ci-ci-dessus mentionnées et décrites trois billets à recevoir un de $2 000 et deux de $2 500 chacun, faisant un total de $7,000 avec 8 pour cent d'intérêt par an du 15 janvier 1900, et de la propriété ci-ci-dessus septièmement décrite deux billets à recevoir de $500 chacun, faisant un total de $1,000 avec 8 pour cent d'intérêt par an du 25 janvier 1900, avec privilège du vendeur et toutes les clauses usuelles et la balance s'il y en a comptant conformant le tout des dites propriétés et assumant le paiement en plus ci-dessus le prix de l'adjudication les taxes de 1900 et les timbres du revenu des E. U., sur les notes de ventes.

Les actes de vente par devant Chas T. Soniat notaire aux frais des acquéreurs.

Chas F. Claiborne avocat.

25 nov—25 — déc 2 9 16 23 26

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE:

COTTAGE SIMPLE

Dans un bon voisinage

2117 rue Perdido.

PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 134 rue Carondelet, JEUDI, 6 décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 15 octobre 1900, de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en la succession de Matew Swords, No 59,010 du dossier de ladite Cour la propriété ci-après décrite à savoir:

Le cottage en bois No 2117 rue Perdido, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Gravier Galvez et Johnson contenant galerie et deux chambres et dans le fond une autre bâtisse en bois contenant deux chambres, hangar cuve, etc. Le lot de terre est désigné par le No 5 de l'ilet No 25 borné comme il précède, mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après le plan par C. A. Hedin, déposé en l'étude de J. E. Bearn et après en l'étude de James Graham anciens notaires, d'après le plan No 104, près des lignes de chars, marchés, églises et écoles.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en un crédit de un et deux ans, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur en garantie des billets et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. J. Wenfe, notaire incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur.

6 nov—6 13 18 25—déc 2 6

VENTES A L'ENCAN

Smith & Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.—Division D—Dossier No 63 335

In re Mme L. G. Crenan et als vs N. P. Levy, un absent.

JEUDI, 20 décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune sous et en vertu d'un jugement de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Division D de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans in re Mme L. G. Crenan et als vs N. P. Levy, un absent, ledit jugement rendu le 9 novembre 1900 et signé le 16 novembre 1900, nous offrons en vente et vendrons à l'enchère publique les propriétés foncières qui suivent, à savoir:

Trois certaines lieues de terre située dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, Lne à savoir:

Premièrement—Un certain ilet de terre borné par les rues Robertson, Claiborne, Pelegre et Lesseps.

Deuxièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Claiborne Robertson Lesseps et France.

Troisièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Claiborne, Derbigny, Lesseps et Pelegre.

Quatrièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Claiborne Derbigny, Lesseps et France.

Cinquièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Solidarité, Joséphine, Lesseps et France.

Sixièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Joséphine, Christian, Lesseps et Pelegre.

Septièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Castillon, Génie, France et Lesseps.

Huitièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Liberté, Force, France et Lesseps.

Neuvièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Liberté, Force, Lesseps et Pelegre.

Dixièmement—Un